

—Monsieur le Président, ce projet de loi, qui vise à améliorer les renseignements relatifs au coût des programmes proposés par le gouvernement, se fait attendre depuis fort longtemps.

Ce projet de loi aurait essentiellement pour effet que le coût des nouveaux programmes présentés à la Chambre serait correctement évalué. L'évaluation des programmes et les méthodologies utilisées seraient examinées par le vérificateur général. Autrement dit, le vérificateur général examinerait les méthodes d'évaluation utilisées et certifierait leur caractère approprié. En invoquant cette loi, on inclurait la certification du vérificateur général ainsi que le coût total du programme et le coût par Canadien.

• (1510)

J'estime qu'on aurait ainsi une plus grande maîtrise de notre situation financière et que le public serait mieux informé sur le coût des programmes.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

COMITÉS DE LA CHAMBRE

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'il y a consentement unanime relative-ment à la motion suivante.

Je propose:

Que, conformément à son ordre de renvoi du vendredi 10 février 1994, la date de présentation du rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable au sujet de son examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement soit reportée au 20 juin 1995.

(Motion adoptée)

LE SOUS-COMITÉ SUR LE VIH/SIDA

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'il y a consentement unanime relative-ment à la motion suivante.

Je propose:

Que le Sous-comité sur le VIH/SIDA soit autorisé à envoyer un membre de son personnel de recherche à la cinquième conférence annuelle sur la recherche sur le VIH/SIDA, qui se tiendra du 8 au 11 juin 1995 à Winnipeg, au Manitoba.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime relative-ment à la motion proposée par le secrétaire parlementaire?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

Le vice-président: Il n'y a pas consentement unanime.

Affaires courantes

PÉTITIONS

LE CODE CRIMINEL

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Prési-dent, je voudrais déposer deux pétitions conformément à l'arti-cle 36 du Règlement.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Prési-dent, j'ai deux autres pétitions à présenter.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. David Iftody (Provencher, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi déposer quelques pétitions. Avec votre permission, je voudrais vous en lire une: «Étant donné que l'inclusion de l'orientation sexuelle dans la Loi canadienne sur les droits de la personne donnerait à certains groupes un statut, des droits et des privilèges spéciaux; étant donné que ces droits et privilèges spéciaux seraient accordés uniquement en raison d'un comportement sexuel; étant donné que cette inclusion irait à l'encontre des droits historiques des Canadiens comme la liberté de religion, de conscience, d'expression et d'association; les pétitionnaires prient humblement le Parlement de s'opposer à toute modification de la Loi canadienne sur les droits de la personne ou de la Charte canadienne des droits et libertés visant à y inclure l'expression «orientation sexuelle».

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. David Iftody (Provencher, Lib.): Monsieur le Président, si vous me permettez, je voudrais déposer des pétitions signées par des électeurs de ma circonscription sur le contrôle des armes à feu. Les pétitionnaires disent: «Les modifications proposées à la loi sur le contrôle des armes à feu par le ministre de la Justice, M. Rock, sont excessivement dures et entraîneront le gaspillage de ressources financières déjà restreintes tout en attaquant les droits de citoyens respectueux des lois. Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement de séparer les deux questions, de prendre les mesures pour mieux surveiller les frontières et de renforcer les mesures de lutte contre l'usage criminel des armes à feu, mais de ne pas adopter les mesures plus rigoureuses de contrôle touchant les propriétaires légitimes d'armes à feu.»

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Mon-sieur le Président, je présente une pétition signée par 83 citoyens et citoyennes, pétition en bonne et due forme selon les règles de la Chambre.

Elle se lit comme suit: Nous, soussignés, résidents du Canada, faisons remarquer à la Chambre ce qui suit: Que des députés ont récemment tenus des propos haineux qui contribuent au climat d'intolérance, de peur et de violence dans lequel vivent les lesbiennes, les gais et les bisexuels; que plus de 80 p. 100 des Canadiens estiment que les gais, les lesbiennes, et les bisexuels sont victimes de discrimination et que beaucoup de gais et de